

RCS : BAYONNE  
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599  
Numéro SIREN : 425 104 742  
Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2023 sous le numéro de dépôt 6590

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

26 JUL. 2023

**BILAN  
31.12.2022**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**

A large, stylized handwritten signature or stamp, possibly in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise : SOFIMA
Adresse de l'entreprise : 27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* : 12
Durée de l'exercice précédent\* : 12

Numéro SIRET\* : 425104742000019

Néant [ ] \*

Exercice N clos le, 31/12/2022

Table with columns: Description, AA, AB, AC, Brut 1, Amortissements, provisions 2, Net 3. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial (1), Autres immobilisations incorporelles, Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles, Terrains, Constructions, Installations techniques, matériel et outillage industriels, Autres immobilisations corporelles, Immobilisations en cours, Avances et acomptes, Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence, Autres participations, Créances rattachées à des participations, Autres titres immobilisés, Prêts, Autres immobilisations financières\*, Matières premières, approvisionnements, En cours de production de biens, En cours de production de services, Produits intermédiaires et finis, Marchandises, Avances et acomptes versés sur commandes, Clients et comptes rattachés (3)\*, Autres créances (3), Capital souscrit et appelé, non versé, Valeurs mobilières de placement, Disponibilités, Charges constatées d'avance (3)\*, Frais d'émission d'emprunt à étaler, Primes de remboursement des obligations, Ecarts de conversion actif \*, TOTAL GENERAL (I à VI).

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 500 000 ..... )			DA	1 500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	648 000	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	150 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	8 827 386	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	4 637 825	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	15 763 211	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 251 480	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	1 838 338	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	118 918	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EA	7 263 502	
	<b>TOTAL (IV)</b>			EB		
<b>TOTAL (V)</b>			EC	11 472 238		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	27 235 449		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 353 133	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOFIMA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	435 011
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	FL	435 011
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	75 416
	Autres Produits (1) (11)				FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	510 427
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	1 640 323
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	-1 640 323
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	832 249
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	8 032
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	1 300
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	2
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	841 583	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	-331 156	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	5 081 083
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	359 054
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 596 422
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	31 260
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	1 627 682	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	41 557
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	41 557	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	1 586 125	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	5 976 998	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 11 559
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 9 540
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 21 099
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 20 051
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 8 840
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 28 891
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI -7 792	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 331 381	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 7 240 291	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 2 602 466	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN 4 637 825	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 1 596 527	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 20 162	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD
	(9) Dont transfert de charges	A1 75 416	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) ( dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 )	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatifs A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) <b>Détail des produits et charges exceptionnels</b> (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<b>Exercice N</b>		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
ABANDON OPERATIONS	20 000		
MALI LIQUIDATION	51	572	
SORTIES TITRES	8 840	9 540	
DIVERS		10 987	
(8) <b>Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</b>	<b>Exercice N</b>		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



5 bis

## TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : <b>SOFIMA</b>						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le <u>31/12/2022</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
<b>CADRE B</b>	<b>DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL</b>					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						=
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD



Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <b>SOFIMA</b> Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
PROVISIONS réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
	PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>		5Z	TV	TW	TX	
PROVISIONS pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
	- corporelles		6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation		9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>	UE	UE	UF		
		UG	UG	UH		
		UJ	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE\***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : **SOFIMA**

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL				
	Prêts (1) (2)		UP		UM	UN	
	Autres immobilisations financières		UT		UR	US	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	306 791	306 791	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	11 136 407	11 136 407		
	Charges constatées d'avance		VS	13 776	13 776		
	<b>TOTAUX</b>			VT	11 456 974	11 456 974	VV
	RENVUUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 251 480	132 374	988 735	1 130 370
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 055	2 055			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	118 918	118 918			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 836 284	1 836 284			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 263 502	7 263 502			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	11 472 238	9 353 133	988 735	1 130 370
RENVUUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 400 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	96 576	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

# SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

**SOFIMA**

En Euro

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		NA
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS	0		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			NA
EFFETS DE COMMERCE	0		
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		NA
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19	0		
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS	
COMMENTAIRES		NS	
			NA

En Euro

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 27 235 449,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 637 825,45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.  
La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport

5 ans

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »  
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €  
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ  
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 JUIN 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

**QUATRIEME RESOLUTION**

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.  
Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 4.637.825,45 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

Aux autres réserves

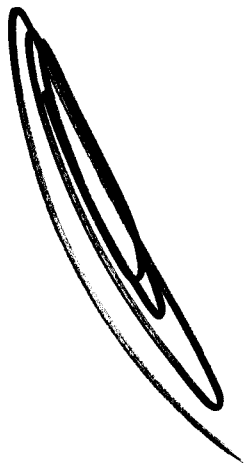
4.637.825,45 €

**BENEFICE 31.12.2022**

-----  
**4.637.825,45 €**

**Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC**





KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

# SOFIMA S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022  
SOFIMA S.A.S.  
27 Place Clémenceau 64200 Biarritz

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92086 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
51 avenue Simone Veil  
51-57 ZAC Nice Meridia -  
Immeuble Anis  
06200 Nice

## **SOFIMA S.A.S.**

27 Place Clémenceau 64200 Biarritz

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société SOFIMA S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIMA S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 29 juin 2023

KPMG SA

Philippe Levert

Associé

**SOFIMA S.A.S.**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2022

# BILAN ACTIF

**SOFIMA**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

ACTIF	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			0,02		0,02
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	6 500,00	1 906,67	4 593,33	5 893,33	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations	574 693,50		574 693,50	583 033,50	2,16
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>581 193,50</b>	<b>1 906,67</b>	<b>579 286,83</b>	<b>588 926,83</b>	<b>2,19</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					23,93
En-cours de production (biens et services)					18,10
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	6 516 674,20		6 516 674,20	4 876 351,32	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances Clients et Cptes rattachés (3)				24 000,00	48,98
Autres créances (3)	11 443 197,73		11 443 197,73	13 170 098,67	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	8 682 514,34		8 682 514,34	8 280 507,32	30,74
Charges constatées d'avance (3)	13 776,19		13 776,19		0,05
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>26 656 162,46</b>		<b>26 656 162,46</b>	<b>26 350 957,31</b>	<b>97,81</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>27 237 355,96</b>	<b>1 906,67</b>	<b>27 235 449,29</b>	<b>26 939 884,14</b>	<b>100</b>

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

# BILAN PASSIF

**SOFIMA**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital				
dont versé :	1 500 000,00		1 500 000,00	5,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport	648 000,00	2,38	648 000,00	2,41
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		32,96		36,14
Réserve légale	150 000,00		150 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 827 385,68		9 585 767,96	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 637 825,45	17,03	3 741 617,72	13,89
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>15 763 211,13</b>	<b>57,88</b>	<b>15 625 385,68</b>	<b>58,00</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15 763 211,13</b>	<b>57,88</b>	<b>15 625 385,68</b>	<b>58,00</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 251 479,80	8,27	948 055,83	3,52
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 838 338,34	6,75	1 821 941,50	6,76
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	118 917,62	0,44	129 735,47	0,48
Dettes fiscales et sociales			4 130,00	0,02
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	7 263 502,40	26,67	8 410 635,66	31,22
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11 472 238,16</b>	<b>42,12</b>	<b>11 314 498,46</b>	<b>42,00</b>
Écarts de conversion passif				
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>27 235 449,29</b>	<b>100</b>	<b>26 939 884,14</b>	<b>100</b>
	2 119 105,43		851 479,80	
	9 353 132,73		10 463 019,00	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

# COMPTE DE RÉSULTAT

**SOFIMA**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	435 011	100	544 680	100	-109 669	-20
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>435 011</b>	<b>100</b>	<b>544 680</b>	<b>100</b>	<b>-109 669</b>	<b>-20</b>
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	75 416	17	44 562	8	30 854	69
Autres produits						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>510 427</b>	<b>117</b>	<b>589 241</b>	<b>108</b>	<b>-78 814</b>	<b>-13</b>
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 640 323	377	1 112 188	204	528 135	47
Variation de stocks	-1 640 323	-377	-1 112 188	-204	-528 135	-47
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	832 249	191	824 473	151	7 776	1
Impôts, taxes et versements assimilés	8 032	2	7 496	1	536	7
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amort.	1 300		607		693	114
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		1		1	101
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>841 583</b>	<b>193</b>	<b>832 576</b>	<b>153</b>	<b>9 007</b>	<b>1</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-331 156</b>	<b>-76</b>	<b>-243 335</b>	<b>-45</b>	<b>-87 821</b>	<b>-36</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	5 081 083		5 330 711	979	-249 628	-5
Perte ou bénéfice transféré	359 054	83	816 174	150	-457 120	-56

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

**SOFIMA**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**
**En Euro**

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>						
De participation (3)	1 596 422	367	1 087 747	200	508 675	47
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	31 260	7	15 956	3	15 304	96
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 627 682</b>	<b>374</b>	<b>1 103 703</b>	<b>203</b>	<b>523 979</b>	<b>47</b>
<b>Charges financières</b>						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	41 557	10	32 760	6	8 797	27
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>41 557</b>	<b>10</b>	<b>32 760</b>	<b>6</b>	<b>8 797</b>	<b>27</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 586 125</b>	<b>365</b>	<b>1 070 943</b>	<b>197</b>	<b>515 182</b>	<b>48</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>5 976 998</b>		<b>5 342 145</b>	<b>981</b>	<b>634 853</b>	<b>12</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	11 559	3	4 638	1	6 921	149
Sur opérations en capital	9 540	2	1 050		8 490	809
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>21 099</b>	<b>5</b>	<b>5 688</b>	<b>1</b>	<b>15 411</b>	<b>271</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	20 051	5	18 718	3	1 333	7
Sur opérations en capital	8 840	2	1 050		7 790	742
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>28 891</b>	<b>7</b>	<b>19 768</b>	<b>4</b>	<b>9 123</b>	<b>46</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-7 792</b>	<b>-2</b>	<b>-14 080</b>	<b>-3</b>	<b>6 288</b>	<b>45</b>
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 331 381	306	1 586 447	291	-255 066	-16
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 240 291</b>		<b>7 029 343</b>		<b>210 948</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 602 466</b>	<b>598</b>	<b>3 287 726</b>	<b>604</b>	<b>-685 260</b>	<b>-21</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>4 637 825</b>		<b>3 741 618</b>	<b>687</b>	<b>896 208</b>	<b>24</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées  
 (4) Dont intérêts concernant les entités liées

1 596 527  
 20 162

1 087 747  
 15 050

En Euro

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 27 235 449,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 4 637 825,45 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.

La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

### RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport

5 ans

En Euro

**PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**STOCKS**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

**CRÉANCES**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

# ETAT DES IMMOBILISATIONS

**SOFIMA**
**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**
**En Euro**

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>		
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	6 500	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		<b>TOTAL</b>	6 500	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		583 034	500
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		<b>TOTAL</b>	583 034	500
		<b>TOTAL GENERAL</b>	589 534	500

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.:	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			6 500	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		<b>TOTAL</b>			6 500	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			8 840	574 694	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		<b>TOTAL</b>		8 840	574 694	
		<b>TOTAL GENERAL</b>		8 840	581 194	

# ETAT DES AMORTISSEMENTS

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

**CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport	607	1 300		1 907
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
	<b>607</b>	<b>1 300</b>		<b>1 907</b>

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>										
<b>1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>										
AMIRALE - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		65,00	130	130	-20 603			-723	
BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75,00	150	150	-9 850			-1 025	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75,00	150	150	-17 244			-7 617	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75,00	150	150	-857			-1 019	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 493606453	200		75,00	150	150	-150				
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522548972	1 000		75,00	750	750	-1 135			-500	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 508958543	1 000		75,00	750	750				-486	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 522889831	1 000		75,00	750	750	11 870			-684	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		75,00	750	750	17 433			-713	
<b>2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>										
	1 000		35,00	350	350	267 673			22 610	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877861617										
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLLET - 848817805	1 000		50,00	500	500	-408 456		8 597 749	924 519	
TERRA NOVA - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 837813971	1 000		35,00	350	350	308			-667	
VILLA NICOISE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 850334863	1 000		35,00	350	350	-972 122		17 834 849	2 992 066	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839678786	1 000		40,00	400	400	4 331		52 500	12 280	
AIX MILLESIME - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879531069	2 000		35,00	350	350	-72 038		1 551 525	205 491	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809590	1 000		35,00	350	350	27 597			-154 597	
DOMAZUR - 3 PL GAMBETTA 06400 CANNES - 452703341	1 000		35,00	50	50	1 379 383		289 933	145 774	
BLEU NATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000	1 635	35,00	3 500	3 500	4 722			462	14 400
ST ROCH 40 - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 844350538	1 000		35,00	350	350	-2 108			-10 805	
	1 000		35,00	350	350	-5 832		449 167	45 559	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(11) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice cios) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ANTHEA GARDEN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 848943213										
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820002756	1 000		20,40	204	204	1 277			1 976	
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818244881	1 000		40,00	400	400	-400			-4 021	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	-6 972			56 757	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		35,00	350	350	2 810			1 036	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35,00	350	350	-30 318			-7 116	
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 809880297	1 000		40,00	400	400	-400			-204	
PERE ETERNEL - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877786731	1 000		35,00	350	350	-350				
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35,00	350	350	-17 109			-2 732	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	6 352			50 840	
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 753863307	1 000		50,00	500	500	-500			-695	
LA FABRICK - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879389330	1 000		35,00	350	350	-153 385				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		35,00	350	350	10 452			61 629	
HILL PARK - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 879675809	10 000	-463 715	35,00	3 500	3 500	787 500		63 529	-192 514	
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 830530796	1 000		50,00	500	500	22 484			-5 131	
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809517	1 000		35,00	350	350	177 550			34 977	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	14 103		22 500	-13 391	
BELATZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 895019975	10 000	348 437	50,00	5 000	5 000	-100 000		1 697 400	430 841	
PERSPECTIVE BELAY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901479550	1 000		50,00	100	100	423 827			-71 950	
TERRACOTTA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 811330810	1 000		35,00	350	350	10 006			-45 509	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35,00	350	350	20 896			-20 672	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		35,00	350	350	1 034			-804	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801435413	1 000		35,00	350	350	13 026			2 401	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
VILLA ROSSA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 845389352	1 000		35,00	350	350	104 161			-24 207	
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000		50,00	500	500	-69 776			-13 729	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000	-212 611	40,00	4 000	4 000	80 157			-295 107	
VILLAS ERLAITZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 881456156	1 000		50,00	500	500	211 388	750 000		62 363	
VILLA NOVA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 849074380	1 000		35,00	350	350	-173 952	5 381 062		512 356	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		35,00	350	350	-350			85	
L'ELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 878119866	1 000		35,00	350	350	-350				
LE PRIVILEGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 851879379	10 000	232 542	35,00	3 500	3 500		4 865 833		340 249	
PALM HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		35,00	350	350	-350			7 883	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35,00	350	350	1 816			-35 996	
MARINA BAY - 13 r a KARR 06000 NICE - 821029329	1 000		35,00	350	350	19 021			503	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
62 VAUBAN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 880458872	1 000		35,00	350	350	-4 469				-400
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 811736354	1 000		40,00	400	400	-400				-928
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		35,00	350	350	-182 652		7 959 253	762 442	
COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843757519	1 000		35,00	350	350	-157 508		21 436 124	912 737	
LES ROCHES VERTES - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 791199417	1 000		35,00	350	350	-350				-514
48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	1 000		35,00	350	350	-394 258		12 772 737	1 150 687	
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	80				-4 970
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35,00	350	350	18 897		41 667	32 972	
RESIDENCE HALLE GRAINS - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUSE - 834705170	10 000	135 200	50,00	5 000	5 000	-6 958		885 000	134 143	121 000
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		35,00	350	350	3 748		14 497	5 659	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		35,00	350	350	10 357			1 941	
	1 000		35,00	350	350	3 221				-1 930

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(11) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)		Filiales et participations (1)	
	PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221		
Capital (6)	1 000	50,00	500
Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	1 000	35,00	350
Quote-part du capital detenu en %	1 000	50,00	500
Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	1 000	40,00	400
Brute	1 000	35,00	350
Nette	1 000	35,00	350
Prets et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)			
Montant des cautions et avals donnés par la société (7)			
Chiffre d'atraires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)			
Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)			
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)			

EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000	50,00	500	-18 504	416 667	53 989
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000	35,00	350	-350		-10 496
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000	35,00	350	-269 359	7 009 609	833 108
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000	40,00	400	5 511		-4 000
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE -	1 000	50,00	500	1 759		-1 956
CARRE MOSAÏQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000	35,00	350	22 274	-4 773	
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215	1 000	35,00	350	-1 273		-164
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 750615718	1 000	50,00	500	-500		-1 299
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000	35,00	350	2 889		59 873
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000	35,00	350	1 391		376
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000	35,00	350	1 786	64 796	15 609
	1 000	35,00	350	-348 893	18 933 659	1 090 153

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN), consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).  
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes sociaux.  
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.  
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.  
 (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.  
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.  
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.  
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.  
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.  
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 833312960										
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		35,00	350	350	-39 434				-9 082
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		35,00	350	350	-4 342				
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		35,00	350	350	1 255				-5 875
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-2 415				-824
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		35,00	350	350	2 066				-4 491
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		35,00	350	350	16 104				-15
PEYREGOU ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35,00	350	350	8 531				-446
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		35,00	350	350	-5 466		305 833		58 521
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE - 791296650	1 000		50,00	500	500	46 881				-3 500
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	-350				-10 496
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		35,00	350	350	8 757		45 417		-2 311

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)		Filiales et participations (1)					
Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Brute	Nette	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)
							Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)
							Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)
							Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
AUBIER - 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 532242153	1 000	35,00	350	350	2 041		395
VILLA FLORA douvaïne - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE -	1 000	40,00	400	400	1 321		233
LE PIERRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 749901997	1 000	50,00	500	500	693		-2 110
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 788783223	1 000	50,00	500	500	2 242		-1 280
L AVELVE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 791581911	1 000	50,00	500	500	-2 388		18 895
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 789571478	1 000	50,00	500	500	501		-399
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000	50,00	500	500	-5 506		4 136
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 798749875	1 000	50,00	500	500	-854		-126
XBADENIA - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000	35,00	350	350	2 576		-3 139
BASSE NAVARRRE - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792740318	1 000	35,00	350	350	7 236		11 549
VOLNEY STUIDA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 803811553	1 000	35,00	350	350	-1 359		

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN), (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble). (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social. (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques. (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises. (6) Dans la monnaie locale l'entité pour présenter ses comptes. (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes. (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations. (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant. (10) Si l'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819627167	10 000	7 407	40,00	4 000	4 000	-34 592			592	1 200
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 812868370	1 000		40,00	400	400	-58 589				169 178
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087899	1 000		40,00	400	400	-48 226		652 500		166 496
HAMEAU KATTALIN - 69 AITZINA AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801552274	1 000		35,00	350	350	-339				-226
RESIDENCES ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		35,00	350	350	3 321				9
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940 ANNECY - 840146864	10 000	34 774	28,00	2 800	2 800	-5 803		414 333	33 767	965 400
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814853966	1 000		40,00	400	400	8 621		66 667		-3 392
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	23 840				5 013
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811748292	1 000		50,00	500	500	6 105				-4 000
BLUE LINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 818873226	1 000		35,00	350	350	-2 866				9 479
	1 000		40,00	400	400	4 491				-4 028

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500	328 533			-8 102	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 827989542	1 000	-6 139	40,00	400	400	7 804			-6 413	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087451	1 000		40,00	400	400	1 658			5 505	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 833704992	1 000		40,00	400	400	2 147			-26 737	
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829112986	1 000		40,00	400	400	6 279			-2 001	
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829077809	1 000		40,00	400	400	2 837			20 352	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824619803	1 000		40,00	400	400	-535 094		13 153 356	1 342 358	
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839693397	1 000		40,00	400	400	-5 671		415 833	14 824	
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 78 ALLEES JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 837474253	1 000		50,00	500	500	23 469		198 333	28 340	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	20 542	50,00	5 000	5 000	-54 759			16 513	2 600
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50,00	500	500	11 527			2 452	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	429	50,00	500	500	22 879			2 727	
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839806940	1 000		40,00	400	400	2 829			10 956	
ROSE EDEN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 850504655	10 000	274 235	40,00	4 000	4 000	-120 000		5 375 887	317 589	
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839987906	1 000		40,00	400	400	-355			4 265	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839198256	1 000		40,00	400	400	-738			11 715	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 531738169	1 000		50,00	500	500	89 561			-460	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 813574233	1 000		40,00	400	400	-1 457			810	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500	-100 178		1 922 500	92 030	
RIVE DE SAONE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 849159173	1 000		35,00	350	350	-226 750		7 126 490	653 727	
VILLA BERGAME - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 850735572	1 000		35,00	350	350	-606 084		5 916 667	855 114	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ITSAS TALAIA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901891028	1 000		50,00	500	500	-500				
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000	34 206	50,00	5 000	5 000	-23 130			33 043	1 854 200
BELATZA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 895019974	10 000	348 437	50,00	5 000	5 000	-100 000		1 697 400	430 841	
ARANONDOA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901804112	1 000		50,00	500	500					
NEW GEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 905250387	1 000		50,00	500	500	229 177			-49 001	
VILLA KHIARA - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 909228579	1 000		50,00	500	500	499 500			-73 647	
CAP BISCAYE - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 905024048	1 000		50,00	500	500	-500				
COTE PORT - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 893424796	1 000		50,00	500	500	-122 053			-12 522	
LODGES DU LISEY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 890104516	10 000	-156 933	50,00	5 000	5 000	137 000			-41 067	
ESPRIT HORIZON - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 877945931	1 000		35,00	350	350	-350				
	1 000		35,00	350	350	226 899			-104 506	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

# TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

Informations financières (5)		Filiales et participations (1)	
		L'APARTE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 849032479	
		LE FLORE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 847678513	
		NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	
		L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	
		PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801730706	
		CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	
		INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 803677616	
		JARDINS DE TOSCANE - 33 RUE BIVOUAC NAPOLEON 06400	
		CANNES - 490602711	
		L'ESSEN'CIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 75349900300014	
Capital (6)	1 000	35,00	350
Reserves et report à nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	40,00	400	400
Quote-part du capital détenu en %	40,00	400	400
Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	40,00	400	400
Brute	40,00	400	400
Nette	35,00	350	350
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	-22 413	-22 413	395 833
Montant des cautions et avals données par la société (7)			
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	88 090		
Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	-2 702		
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	-3 819		
	379		
	6 280		
	-646		
	9 163		
	-1 851		

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN), consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (a) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble). (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes sociaux de la filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social. (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques. (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques. (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises. (6) Dans la monnaie locale d'opération. (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes. (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations. (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant. (10) Si s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.



# ACTIF CIRCULANT

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients			
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	306 791	306 791	
ACTIF CIRCULANT		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	11 136 407	11 136 407	
		Charges constatées d'avance	13 776	13 776	
	<b>TOTAUX</b>	<b>11 456 974</b>	<b>11 456 974</b>		
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

## COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

**SOFIMA**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

En Euro

### CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		13 776
Financières		
Exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>13 776</b>

### PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		5 079 471
Disponibilités		
	<b>TOTAL</b>	<b>5 079 471</b>

## CAPITAUX PROPRES

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000,00	50,00

### AFFECTATION DU RÉSULTAT

#### TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		3 741 618
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Autres réserves	758 382	
Total des prélèvements sur les réserves	758 382	758 382
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>4 500 000</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		4 500 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>4 500 000</b>

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 500 000			1 500 000
Primes liées au capital social	648 000			648 000
Ecart de réévaluation				
Réserves				150 000
Réserve légale	150 000			
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	9 585 768		758 382	8 827 386
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>3 741 618</b>	<b>4 637 825</b>	<b>3 741 618</b>	<b>4 637 825</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>15 625 386</b>	<b>4 637 825</b>	<b>4 500 000</b>	<b>15 763 211</b>



## COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 508
Emprunts et dettes financières divers	94 318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	345 333
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>454 159</b>

## ENGAGEMENTS

**SOFIMA**

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

En Euro

### ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	1 200 000					1 200 000
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 200 000</b>					<b>1 200 000</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>1 200 000</b>					<b>1 200 000</b>

## TRANSFERTS DES CHARGES

**SOFIMA**

**Du 01/01/2022 au 31/12/2022**

**En Euro**

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
MEF ACOMPTE VERSE HOLDING	75 416		
<b>TOTAL</b>	<b>75 416</b>		



# ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE BAYONNE  
1 av. Marie Anne de Neubourg  
64100 BAYONNE**

BAYONNE,  
Le 20.07.2023

**ANDRÉ BONNET**

DOCTEUR EN DROIT FISCAL  
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES  
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS  
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS  
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**DOSSIER : SOFIMA  
425104742 RCS BAYONNE**

26 JUL 2023

**OLIVIER BOULOUS**

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**OBJET : dépôt comptes annuels clos le 31.12.2022**

Mesdames,

Vous voudrez bien trouver ci-joints, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société en référence, savoir :

**JEAN-CHARLES BARRIÈRE**

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN  
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

- affectation du résultat
- bilan 2022
- rapport CAC
- Chèque GTC 45.02 €

**MARIE-SOPHIE CROUZET**

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS  
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE

D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Dans l'attente du récépissé de dépôt et de la facture correspondante,

Et restant à votre disposition,

En collaboration

**ARNAUD DUHALDE**

MASTER II DROIT DES SOCIÉTÉS  
MASTER II DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

A.DUHALDE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

Olivier BOULOUS

**ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS  
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX  
TÉLÉPHONE : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82